



*L'odyssée vélo à la rencontre de la Vienne,  
de ses producteurs et artisans.*



## DOSSIER DE PRESSE

Edition 2023

---

ABC Vélo Événement



L'association ABC Vélo Événement .....	3
Communiqué de presse .....	4
Les engagements de La Gravienne .....	5
Les animations avant l'événement.....	6
Déroulé de l'événement.....	7
Des acteurs locaux en partenaires VIP !.....	8
Quelques chiffres de l'édition 2023 .....	9
Ils nous accueillent en 2023 !.....	10
Les parcours de l'édition 2023 .....	11
Charte graphique et couverture 2023.....	11
Ils ont parlé de nous en 2022 .....	12
Ils nous soutiennent.....	12
Nos partenaires sport.....	12

# L'association ABC Vélo Événement

Née en 2020, l'association ABC Vélo Événement réunit des passionné-e-s de "vélo-contemplation". L'association érige le vélo en art de vivre et a pour objectif de promouvoir :

- le vélo comme moyen de découverte authentique,
- les nombreux chemins du territoire, le patrimoine paysager,
- le patrimoine architectural du Poitou,
- les producteurs et artisans du territoire,
- l'organisation d'un événement éco-responsable.

Les missions et responsabilités des membres de l'association sont réparties selon l'expertise et le temps de chaque bénévole. L'association est gouvernée par un bureau restreint au sein d'un comité d'administration. Chaque membre du bureau possède la même qualité de représentativité.

Depuis 2021, l'association organise, une fois par an "La Gravienne", une **véritable odyssee cycliste, différente, innovante et contemplative** à travers le département de la Vienne depuis et vers Poitiers.



## Communiqué de presse

L'Association ABC Vélo Événement organisera les 2-3-4 Juin 2023, la 3ème édition de la Gravienne, une initiation à la longue distance en itinérance (dit « bikepacking ») et une ode à la découverte du territoire, de soi et des autres.

La dénomination de l'épreuve « La Gravienne » vient de l'association de « gravel » et « Vienne ». Le gravel désigne à la fois une pratique cycliste et un type de vélo utilisé à mi-chemin entre un vélo de route et un vélo tout terrain (VTT). Plus léger qu'un VTT et permettant de circuler aussi aisément sur route que sur les petits chemins de randonnée, le gravel est le vélo-contemplation par définition. Certains le comparent, avec raison, à une « baroudeuse moderne ». La pratique du gravel permet de rouler à son rythme et de s'arrêter au gré des découvertes, des rencontres et des envies.

L'association ABC Vélo Événement défend une pratique engagée (sportive) du vélo mais sans classement à l'arrivée, sans esprit de compétition. La Gravienne est donc une épreuve de type brevet (BRM), non chronométrée. L'accent est mis sur l'aspect aventure de l'événement. Pas de vitesse à dépasser, pas de contraintes horaires. Seulement deux règles : celle de prendre plaisir et celle du code de la route !

*« Le nom des épreuves est un clin d'œil au patois local. »*

Au cours des éditions 2021 et 2022, un format court et un format long étaient proposés. Le format court d'environ 280 km à réaliser sur 2 jours était destiné à l'initiation de la pratique de l'ultra-distance. Le format long d'environ 860 km à réaliser en moins de 6 jours était, lui, destiné aux plus aguéri-e-s des participant-es souhaitant se préparer à une épreuve d'ultra-distance en autonomie.

Pour l'édition 2023, le choix a été fait de maintenir le format court et de proposer, en revanche, en lieu et place du format long, un format intermédiaire, plus accessible pour, à titre d'exemple, les participant-e-s ayant déjà réalisé le format court.

Les participants ont donc le choix pour l'édition 2023 entre les deux épreuves suivantes :

- **La Fid'Garce ! – 286 km – du 3 au 4 juin.**
- **La Kek'tu bouines !? – 486 km – du 2 au 4 juin.**



## Les engagements de La Gravienne

La volonté première de l'événement est de **mettre en valeur le territoire** en définissant des parcours traversant les divers paysages de la Vienne et plus largement du Poitou.

Les parcours proposés mettent en valeur des **sites emblématiques du Poitou à travers, en priorité, le département de la Vienne et accessoirement celui des Deux-Sèvres**. Pour l'édition 2023, un crochet sera fait en Indre-et-Loire pour faire découvrir aux participants de la « 486 km » un point de vue sur la confluence entre la Vienne et la Loire. Une partie du parcours suivra les pas d'Aliénor d'Aquitaine vers le nord du département et de sa dernière demeure à Fontevraud.



Au cours de cette édition, les participants passeront au pied de sites chargés d'histoire tels que l'abbaye fortifiée de Nouaillé-Maupertuis, le viaduc de Saint-Benoît, le château de la Mothe Chandeniers, le vélodrome de Loudun, la cité de Lusignan, le château-musée de Monts-sur-Guesne, le pont Henri IV de Châtelleraut et bien sûr, le centre-ville de Poitiers avec son église Notre-Dame et ses vieux quartiers.

Le parcours de chacune des deux épreuves met la priorité sur les chemins et sentiers de randonnée. Les participants découvriront ainsi le département de la Vienne à travers ses chemins "blancs", chemins de plaines et de champs, ou encore ses sentiers en sous-bois et forêts. Quelques petites routes secondaires seront empruntées pour relier certaines communes et sites d'intérêt mais **la circulation sur route représentera au final moins de 20% du parcours**.

Les tracés sont définis de sorte à permettre à tous les participants, quel que soit leur niveau de pratique (sportive, allure modérée etc...) de pouvoir réaliser l'entièreté de l'épreuve choisie dans le temps imparti. Bien que le maître-mot demeure celui de l'autonomie, l'organisation est présente tout au long de l'épreuve pour conseiller ou porter assistance en cas de réelle nécessité.

*« Une épreuve pour tous les rythmes et toutes les envies. »*

## Les animations avant l'événement

Dans sa volonté de participer à la promotion du vélo au quotidien, l'association ABC Vélo Événement s'engage également dans diverses animations au cours des semaines précédant La Gravienne.

### Une contribution à « Mai à vélo »

Dans le cadre de « Mai à vélo », événement national et décliné dans les différentes municipalités, l'association proposera ainsi le 7 mai 2023 une balade familiale au départ de Poitiers pour embarquer sur la Faravelle du côté de Saint-Benoît. La sortie sera suivie d'un atelier conseil et d'un déjeuner partagé en commun avec l'association de l'Atelier du Petit Plateau qui fêtera ce même week-end leurs 10 ans d'existence. La présence des membres de l'association à d'autres sorties organisées durant ce mois est également prévue.

### L'invitation de la section « cycle » de la CMA

Pour l'accueil des participants la veille des départs, l'association a invité les apprentis de la section « technique cycle » de la Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA) à venir installer un stand atelier. Les participants pourront ainsi venir prendre conseil auprès de professionnels en formation pour faire les derniers réglages et les dernières vérifications de leur équipement.

### Un village vélo au départ

Le matin du 1<sup>er</sup> départ de La Gravienne, le vendredi 2 juin, un village "vélo" sera organisé sur place, tout juste après le départ des participants, à destination des jeunes enfants du territoire de Saint-Benoît. La ville de Saint-Benoît est en effet labellisée « Terre de jeux 2024 », les écoles et le collège sont également labellisés « Génération 2024 ».



Les enfants seront présents de 9h15 à 11h30 sur le site. L'objectif est de profiter de l'événement pour proposer une animation à but pédagogique lors du départ de la course auprès de 49 enfants de l'école primaire de l'Ermitage : 22 CE2 et 27 CM1. En guise de préparation, un lien vidéo a été transmis aux enseignants pour leur présenter la Gravienne. A cette occasion, il est proposé de mettre en place 4 ateliers animés respectivement par,

- le Comité Départemental de Cyclisme,
- la Prévention Routière,
- Nouveau Cycle, dispositif de la Fédération Française de Cyclisme.
- la Direction des Sports du Département de la Vienne.

Les enfants tourneront par tranche de 30 min sur :

- Un circuit balisé, avec panneaux de signalisation, à effectuer sous forme de tours pour apprendre la sécurité routière. Atelier animé par la Prévention routière
- Un atelier maniabilité du vélo avec obstacles animé par le Comité Départemental de Cyclisme
- Un atelier sensibilisation à la pratique responsable du cyclisme (quiz mobilité) proposé par la FFC.
- Un atelier sport nature type jeu de l'oie, animé par la Direction des Sports du Département de la Vienne.

## Déroulé de l'événement

Pour conserver une dimension humaine où la convivialité et la rencontre de l'autre prédominent, le **nombre maximal de participants pour chaque épreuve a été fixé à 99**. Les inscriptions ont été lancées le dimanche 15 Janvier 2023 à 20h sur l'application web Njuko. Le **droit d'inscription** a été fixé à 70 € pour l'épreuve de 286 km et de 115 € pour l'épreuve de 486 km. Les 99 places de la « petite » épreuve ont été épuisées en moins de 20 minutes et en moins de 2 semaines pour la « grande » épreuve.

**Les départs** auront lieu au parc Strunga de Saint-Benoît,

- le vendredi 2 juin 2023 à 8h pour l'épreuve de 486 km
- le samedi 3 juin 2023 à 8h pour l'épreuve de 286 km

La veille de chaque départ, les participants pourront venir récupérer leur « **pack participant** » au salon de thé Sweet Time & Cie, 84 rue de la Cathédrale à Poitiers, qui fera également office de lieu d'arrivée. A l'image des valeurs défendues par l'association, le pack participant sera « **éco-responsable** ». Les participants découvriront à l'intérieur de leur pack des **produits locaux** (pâté, biscuits et bière), quelques produits de nos partenaires « cycles » sélectionnées pour leur qualité et faible empreinte carbone, ainsi que la **gapette personnalisée** aux couleurs de la charte graphique de l'édition. Ils se verront également remettre un « **passport** » qu'ils devront garder avec eux tout au long de l'épreuve et à faire tamponner aux différents points d'arrêt obligatoires (ou « **checkpoint** ») qu'ils trouveront sur le parcours. Enfin, **des bons « ravitos »** et **un bon « bivouac »** leur seront remis et qui leur donneront accès à des ravitaillements sur chaque « **checkpoint** » ainsi qu'au lieu du bivouac, grande nouveauté de l'édition 2023.

Chaque participant devra réaliser intégralement le **parcours défini** à l'avance par l'équipe organisatrice. Une « trace » GPS est envoyée aux participants quelques jours avant la date de l'épreuve. Le participant doit donc disposer d'un dispositif de suivi GPS (téléphone ou autre). Aucune aide préméditée n'est autorisée tout au long de l'épreuve. Le participant

doit apprendre à se débrouiller seul pour réparer son vélo par exemple. L'organisateur ne fait pas d'assistance technique mais reste disponible pour conseiller et rassurer le participant. Pour valider son brevet, le participant devra donc suivre intégralement le tracé du parcours et se présenter aux différents points de passage obligatoires. **Bien qu'aucune barrière horaire ne soit imposée, l'équipe organisatrice assurera une présence à l'arrivée jusqu'au dimanche 4 juin à 20h.**

Comme évoqué précédemment, **le moment fort de l'événement sera incontestablement le bivouac organisé le samedi 3 Juin au soir**. Les participants de la 286 km auront obligation de s'y arrêter. L'épreuve sera neutralisée et un second départ sera donné le dimanche 4 Juin au lever du soleil. Les participants de la 486 km n'auront pas obligation de s'y arrêter. En revanche, ils auront accès, comme tous les autres participants, à un repas chaud et à un moment de grande convivialité !

*« Rouler pour partager et découvrir »*

## Des acteurs locaux en partenaires VIP !

Au-delà de la mise en valeur du territoire au travers de ces paysages et de son patrimoine, La Gravienne a également pour vocation de mettre en avant ses acteurs locaux que sont ses producteurs et ses artisans.

Les points de passage sont également des points de ravitaillement pour les participants. **Sweet Time & Cie**, partenaire de l'événement depuis la première édition, proposera un "panier repas" avec les produits sélectionnés. Pour l'édition 2023, les "checkpoints" seront ainsi organisés au centre même des communes afin de faire profiter également les petits commerçants du passage des participants. Des producteurs ou artisans installés sur ou à proximité du parcours sont sélectionnés et un partenariat leur est proposé. L'objectif est en effet de faire découvrir aux participants provenant pour plus de 50% d'entre eux d'un département autre que la Vienne, le savoir-faire culinaire local.

Au cours des mois précédents l'événement, l'association œuvre à valoriser ses partenaires producteurs et artisans grâce à des publications régulières sur ses pages Facebook & Instagram, au travers de la newsletter (+ de 500 abonnés). La préférence au « local » se décline jusque dans le choix des partenaires assurant la couverture vidéo et photo de l'événement.

En 2023, l'association a ainsi choisi de faire confiance à deux jeunes agences de Poitiers, « Soleil d'encre » créée par Florent Bouteiller pour la vidéo, et « Kœyi » créée par Manon Plezent pour la couverture photo. De la même manière, la définition de la charte graphique a été confiée à l'agence Qconnect installée sur Poitiers et dirigée par Quentin Haessig.



**La ferme Bidaud**  
Élevage de volailles  
86340 Roches-Prémarie  
la-ferme-bidaud.fr



**Gargouil**  
Producteur de pommes  
86205 Charroux  
gargouil-pommes.fr



**La ferme du Maras**  
Élevage de chèvres  
86300 Chauvigny



**La Moujasse**  
Brasserie artisanale  
Vivonnes



**Les Biscuits de la Boivre**  
Biscuiterie artisanale biologique  
86470 Boivre la Vallée  
lesbiscuitsdelaboivre.com



**Goulibeur**  
Fabrication de broyés du Poitou  
86000 Poitiers  
goulibeur.fr



**Aux douceurs mélusines**  
Macarons et raymondins  
Lusignan  
macarons-de-lusignan.com



**La Manufacture de bières**  
Brasserie artisanale  
86000 Poitiers  
lamanufacturedebieres.fr



**Sweet Time & Cie**  
Cantine locale  
86000 Poitiers



**Mam'Zelle Caboche**  
Créatrice  
8660 Montamisé

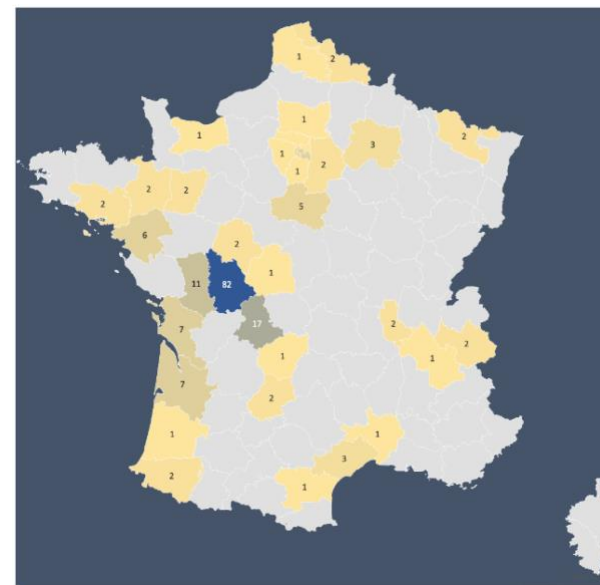


## Quelques chiffres de l'édition 2023



### 198 participants

Deux épreuves complètes en moins de 10 jours. Signe de l'attractivité grandissante de l'événement, la provenance des participants s'élargit sur le territoire national. Sur l'édition 2023, 42% des participants proviennent de la Vienne.



### 550 km de chemins

et 220 km de petites routes secondaires.

### 3 partenaires spécialisés sport

Pour informer nos participants sur l'alimentation en sport d'endurance (Holyfat), sur le tracé d'itinéraire (Openrunner) et en entretien cycle (Squirt France).

### 115 communes

C'est le nombre de communes de la Vienne mais aussi des Deux-Sèvres qui seront traversées par les participants.

### 19 partenaires

dont 10 producteurs locaux.

Financiers : Département de la Vienne, Grand Poitiers et Visit Poitiers, le Crédit Agricole.

Autres partenaires institutionnels : CMA, Saint-Benoit

### 1 trophée

Trophée reçu dans la catégorie "Eco-tourisme" aux "Trophés des Initiatives" organisés par la caisse Régionale du Crédit Agricole Touraine Poitou.



# Ils nous accueillent en 2023 !

## Commune de Saint-Benoît

Départ de La Gravienne



Saint-Benoît

## Ville de Lusignan

Point de ravitaillement 486k + 286k



## Château de Monts sur Guesnes

Point de ravitaillement 486k



## Château de la Mothe Chandeniers

Point de ravitaillement 486k



## Ville de Château-Larcher

Point de ravitaillement 286k

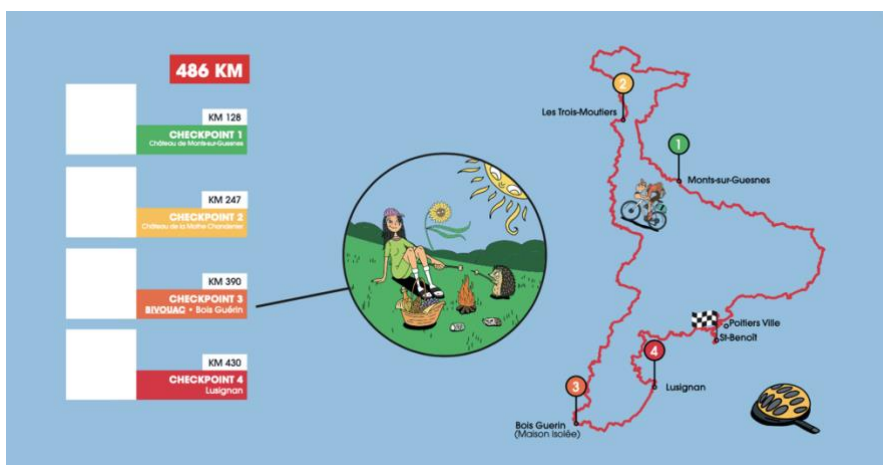
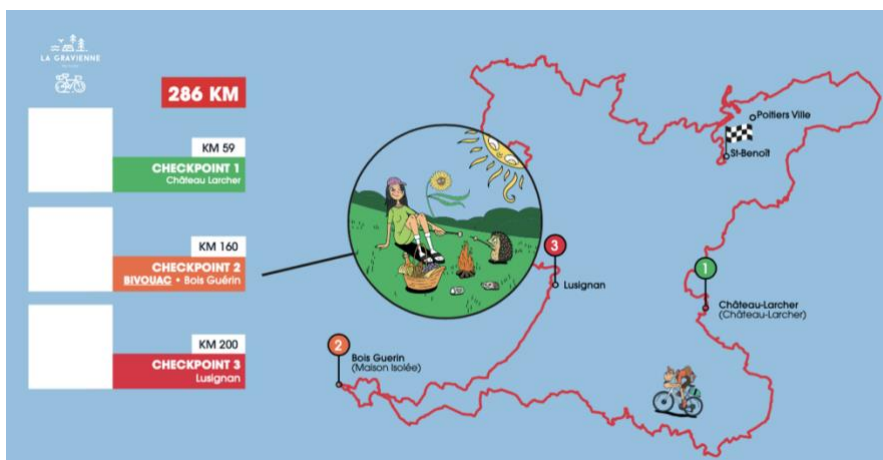


## Boisguérin

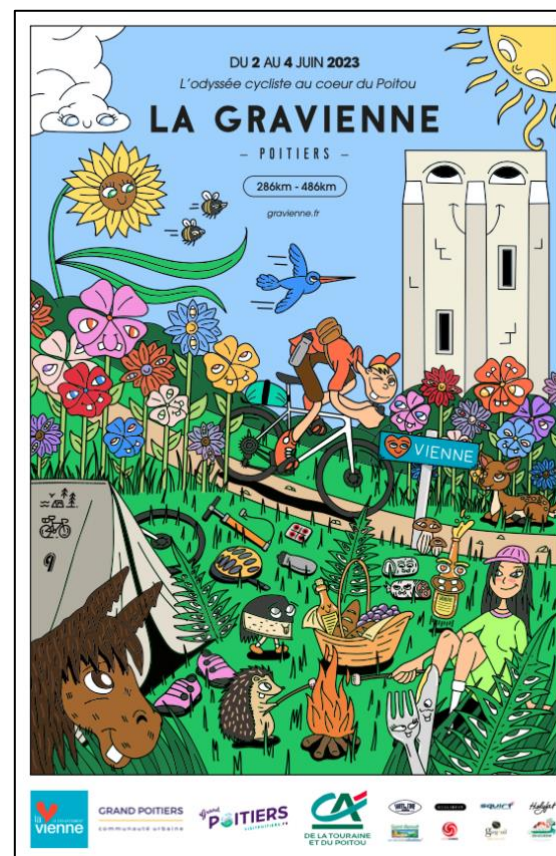
Lieu du bivouac



## Les parcours de l'édition 2023



## Charte graphique et couverture 2023



Réalisée par **Gconnect**  
gconnect.club

Vidéos officielles  
**SOLEIL d'encre**

Photos officielles



# Ils ont parlé de nous en 2022



Virginie Bougant - Autrice

# Ils nous soutiennent



# Nos partenaires « sport »





### **Contact presse**

Luce Thibault  
Vice-Présidente  
ABC Vélo Evènement  
[abc.veloevenement@gmail.com](mailto:abc.veloevenement@gmail.com)  
06-26-59-40-05